



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'INFORMATIQUE COMMUNALE**

S.D.I.C. 23

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 5 AVRIL 2023**

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du lundi 27 mars 2023 le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni le mercredi 5 avril 2023 à 18 heures à La Saunière sous la présidence de Monsieur Didier BARDET.

Nombre de délégués en exercice : 204
Nombre de délégués présents : 52
Nombre de délégués absents ou excusés : 152

Madame Françoise DUPECHER, Déléguée de la Commune de LAFAT, est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

MEMBRES PRESENTS :

1	Commune d'AJAIN	Monsieur TEXIER Alain
2	Commune d'ANZEME	Monsieur BERTRAND Cyrille
3	Commune d'ARRENES	Monsieur PERIGAUD Laurent
4	Commune d'AUGE	Madame NICOULAUD Sylvie
5	Commune d'AZAT-CHATENET	Monsieur HIVERT Eric
6	Commune de BASVILLE	Monsieur PINTON Laurent
7	Commune de BAZELAT	Monsieur RAMBAUD Patrick
8	Commune de BENEVENT L'ABBAYE	Monsieur ROUSSY Jacky
9	Commune de BOURGANEUF	Madame BILGIN Hamide
10	Commune de BUDELIERE	Monsieur LAUVERGNAT Jean-Claude
11	Commune de CHAMBORAND	Madame PIRON Audrey
12	Commune de LA CHAPELLE BALOUE	Madame GOMES Béatrice
13	Commune de CHARD	Monsieur JANUEL Michel
14	Commune de CHARRON	Madame RIGAUD Christiane
15	Commune de CHATELUS LE MARCHEIX	Monsieur RIDOUX Yohan
16	Commune de LA CHAUSSADE	Madame DUMONTEIL Aurélie

17	Commune de CHAVANAT	Madame JOUANIE Laurence
18	Commune de CLAIRAUX	Madame RUDMANN Nicole
19	Commune de DOMEYROT	Monsieur TIXIER Denis
20	Commune de DUN LE PALESTEL	Monsieur DE GRAEVE Gérard
21	Commune de FLAYAT	Monsieur HOUARD Jean-Yves
22	Commune de FLEURAT	Monsieur BARDET Didier
23	Commune de LA FORET DU TEMPLE	Madame PENIN Angélique
24	Commune de FRESSELINES	Monsieur DUGENEST Jean-Claude
25	Commune de GOUZON	Monsieur MERAUD Sébastien
26	Commune de JALESCHES	Madame JAMET Alexandra
27	Commune de JANAILLAT	Monsieur MARIE Patrick
28	Commune de LAFAT	Madame DUPECHER Françoise
29	Commune de LEPAUD	Madame LAMIGE Sandra
30	Commune de LEYRAT	Monsieur BONNAUD Jacques
31	Commune de LUPERSAT	Madame ROUCHON Marianne
32	Commune de MAISON FEYNE	Monsieur VIGIER Jean-Pierre
33	Commune de MARSAC	Monsieur LAVABRE Clément
34	Commune de MOURIOUX VIELLEVILLE	Monsieur JOUANNETAUD Vincent
35	Commune du MOUTIER D'AHUN	Madame DEPEIGE Isabelle
36	Commune de NOUHANT	Madame EMERY Pascaline
37	Commune de NOUZEROLLES	Madame BARD Adeline
38	Commune de LA POUGE	Monsieur GODET Serge
39	Commune de PUY MALSIGNAT	Madame LEGRAND Marie-Claire
40	Commune de SAGNAT	Madame FLUTEAU Isabelle
41	Commune de SANNAT	Madame MALETERRE Gaëlle
42	Commune de LA SAUNIERE	Monsieur LE GALLIARD Frédéric
43	Commune de SAINT BARD	Madame DEBAY Sandrine
44	Commune de SAINT CHABRAIS	Monsieur DUCOURTHIAL Philippe
45	Commune de SAINT HILAIRE LA PLAINE	Monsieur PERIGAUD Marc
46	Commune de SAINT MAIXANT	Monsieur BAILLY Jacky
47	Commune de SAINT PIERRE BELLEVUE	Madame BRUSSON Catherine
48	Commune de SAINT PRIEST LA FEUILLE	Madame LAMETHE Sonia
49	Commune de SAINT SILVAIN BAS LE ROC	Madame FERRION Michelle
50	Commune de SAINT SULPICE LE GUERETOIS	Monsieur CHATELAIN François
51	Commune de SAINT SULPICE LES CHAMPS	Madame GRANGE Marie-Claire
52	Commune de SAINT YRIEIX LES BOIS	Monsieur AUCOUTURIER Alex

MEMBRES ABSENTS OU EXCUSES :

1	Commune d'AHUN	Monsieur CHARLES Serge
2	Commune d'ARFEUILLE CHATAIN	Monsieur BRETON Yoann
3	Commune d'AURIAT	Madame DONZAUD Nicole
4	Commune d'AUZANCES	Monsieur JAMME Fabien
5	Commune d'AZERABLES	Monsieur DESMAISON Jean Pierre
6	Commune de BANIZE	Monsieur VERGNE Pierre
7	Commune de BEISSAT	Madame LEFORT Catherine
8	Commune de BELLEGARDE EN MARCHE	Monsieur BURGADA Pierre
9	Commune de BETETE	Monsieur HEITZMANN Jean Baptiste
10	Commune de BLAUDEIX	Madame GEORGET Aurélie
11	Commune de BLESSAC	Monsieur DUMONTANT Jean Baptiste
12	Commune de BONNAT	Monsieur LAFAYE Laurent

13	Commune de BORD SAINT GEORGES	Madame COUTURIER Marie
14	Commune de BOSMOREAU LES MINES	Madame COUSSEIROUX Laurence
15	Commune de BOSROGER	Monsieur JOULOT Jean Paul
16	Commune du BOURG D'HEM	Monsieur DESCHAMPS Robert
17	Commune de BOUSSAC	Monsieur FOULON Franck
18	Commune de BOUSSAC- BOURG	Monsieur CAMESCASSE Stéphane
19	Commune de LA BRIONNE	Monsieur RAPIN Franck
20	Commune de BROUSSE	Monsieur le Maire
21	Commune de BUSSIERE DUNOISE	Madame ROBERGE Christelle
22	Commune de BUSSIERE NOUVELLE	Monsieur le Maire
23	Commune de BUSSIERE SAINT GEORGES	Monsieur THOMAZON Gérard
24	Commune de LA CELLE DUNOISE	Monsieur DUCHER Jérôme
25	Commune de LA CELLETTE	Monsieur CARCAT Camille
26	Commune de CHAMBERAUD	Monsieur le Maire
27	Commune de CHAMBON SAINTE CROIX	Madame CHENIER Christelle
28	Commune de CHAMBON SUR VOUEIZE	Monsieur BESSON Nicolas
29	Commune de CHAMBONCHARD	Madame ROUFFET Sylvie
30	Commune de CHAMPAGNAT	Monsieur LAFONT Damien
31	Commune de CHAMPSANGLARD	Monsieur DUQUEYROIX Sylvain
32	Commune de LA CHAPELLE TAILLEFERT	Monsieur DUBOSCLARD Thierry
33	Commune de LA CHAPELLE SAINT MARTIAL	Madame DESSEAUVE Nadine
34	Commune du CHATELARD	Madame COTENTIN Muriel
35	Commune de CHATELUS MALVALEIX	Madame CUVILLIEZ Carène
36	Commune de CHENIERS	Monsieur CUVILLIEZ Emilien
37	Commune de CLUGNAT	Madame SIMONNET Micheline
38	Commune du COMPAS	Monsieur PAYARD Christian
39	Commune de LA COURTINE	Madame THAUMIAUX Delphine
40	Commune de CROCQ	Monsieur CHESNEL Guillaume
41	Commune de CROZANT	Madame PRUDHOMME Danielle
42	Commune de CROZE	Madame CHAUVAT Claire
43	Commune du DONZEIL	Madame GARRAUD Laura
44	Commune d'EVAUX LES BAINS	Monsieur DECARD Jacques
45	Commune de FAUX LA MONTAGNE	Monsieur AUZELLE Francis
46	Commune de FELLETIN	Monsieur CAGNON Olivier
47	Commune de FENIERS	Monsieur le Maire
48	Commune de FONTANIERES	Monsieur BUSSIERE Sébastien
49	Commune de GARTEMPE	Madame MONNET Alexia
50	Commune de GENOUILLAC	Monsieur GUILLOT Laurent
51	Commune de GENTIOUX PIGEROLLES	Monsieur SIMONS Benjamin
52	Commune de GIOUX	Madame BONIFAS CASTELLO Katlyne
53	Commune de GLENIC	Monsieur DUFOSSE Alain
54	Commune de GRAND BOURG	Monsieur PICQUENOT Quentin
55	Commune de JARNAGES	Madame DOUMESCHE Sophie
56	Commune de JOUILLAT	Madame GUIGNARD Isabelle
57	Commune de LADAPEYRE	Madame AUBEAU-LAUMY Martine
58	Commune de LAVAUFranche	Monsieur ORSAL Patrice
59	Commune de LEPINAS	Monsieur MATHIAUD Mickaël
60	Commune de LINARD MALVAL	Monsieur le Maire
61	Commune de LIOUX LES MONGES	Madame CASTELLO Martine
62	Commune de LIZIERES	Monsieur DESENFANT Yann
63	Commune de LUSSAT	Monsieur TORINEAU Alex

64	Commune de MAGNAT L'ETRANGE	Monsieur GUINOT Thierry
65	Commune de MAINSAT	Monsieur SCHMIDT David
66	Commune de MALLERET	Madame BREHIN Lorène
67	Commune de MALLERET-BOUSSAC	Monsieur RENARD Antoine
68	Commune des MARS	Monsieur PETIT Yves
69	Commune de MAUTES	Madame PLAS Yolande
70	Commune de LA MAZIERE AUX BONSHOMMES	Monsieur le Maire
71	Commune de MEASNES	Monsieur le Maire
72	Commune de MERINCHAL	Madame le Maire
73	Commune de MONTAIGUT LE BLANC	Madame le Maire
74	Commune du MONTEIL AU VICOMTE	Monsieur DUMEYNIE Jean Claude
75	Commune de MORTROUX	Madame BOUZET Maryse
76	Commune de MOUTIER MALCARD	Monsieur le Maire
77	Commune de MOUTIER ROZEILLE	Monsieur LHERITIER Laurent
78	Commune de NEOUX	Monsieur LANNAUD Guy
79	Commune de NOTH	Monsieur BRANDY Sébastien
80	Commune de LA NOUAILLE	Monsieur FAURE Sébastien
81	Commune de NOUZERINES	Monsieur ANTOINE Christophe
82	Commune de NOUZIERS	Madame DEMAY Coralie
83	Commune de PARSAC-RIMONDEIX	Monsieur MOUILLERAT Alain
84	Commune de PEYRABOUT	Monsieur GIRAUD Thomas
85	Commune de PIERREFITTE	Madame CHARDIN Marie Hélène
86	Commune de PIONNAT	Madame PARAIN Nelly
87	Commune de PONTARION	Monsieur ESTADIEU Bruno
88	Commune de PONTCHARRAUD	Madame BREBION Célia
89	Commune de POUSSANGES	Madame GOUZE Marie-Jeanne
90	Commune de RETERRE	Madame BATIER Julie
91	Commune de ROCHES	Madame PAROTON Christine
92	Commune de ROUGNAT	Madame TESNIERES Natacha
93	Commune de ROYERE DE VASSIVIERE	Monsieur LASSACHERE Didier
94	Commune de SARDENT	Madame DEHUREAUX Alice
95	Commune de SAVENNES	Madame DEFEMME Jeannette
96	Commune de SERMUR	Madame CORDIER Dominique
97	Commune de SOUMANS	Monsieur PARNIERE Jean Claude
98	Commune de SOUS-PARSAT	Madame CARLIER Annie
99	Commune de LA SOUTERRAINE	Monsieur FILLOUX Patrice
100	Commune de SAINT AGNANT DE VERSILLAT	Madame BROGNARA Myriam
101	Commune de SAINT AGNANT PRES CROCQ	Monsieur CHAUSSAT Vincent
102	Commune de SAINT AMAND JARTOUDEIX	Monsieur PAROT Jean Pierre
103	Commune de SAINT AVIT DE TARDES	Madame CHABREDIER Sylvie
104	Commune de SAINT CHRISTOPHE	Monsieur JOUBERT Jérôme
105	Commune de SAINT DIZIER LES DOMAINES	Madame BOULLU-CHATAIGNER Nathalie
106	Commune de SAINT DIZIER-MASBARAUD	Monsieur ROYERE Joël
107	Commune de SAINT ELOI	Madame BOIRON Célia
108	Commune de SAINTE FEYRE	Madame GOUBA-LEYRAT Jeanne
109	Commune de SAINTE FEYRE LA MONTAGNE	Monsieur BIALOUX Claude
110	Commune de SAINT FIEL	Monsieur BARNAUD François
111	Commune de SAINT FRION	Monsieur ARNAUD Christian
112	Commune de SAINT GEORGES NIGREMONT	Madame LARBRE Bernadette
113	Commune de SAINT GERMAIN BEAUPRE	Monsieur LARRAUD Didier
114	Commune de SAINT GOUSSAUD	Madame SIMON Sophie

115	Commune de SAINT HILAIRE LE CHATEAU	Monsieur GORDIEN François
116	Commune de SAINT JULIEN LA GENETE	Madame VIAL Sylviane
117	Commune de SAINT LAURENT	Monsieur DUPRAT Vincent
118	Commune de SAINT LEGER BRIDEREIX	Monsieur CARON Gabriel
119	Commune de SAINT LEGER LE GUERETOIS	Madame GAUTIER-ROUGEOT Marie-Anne
120	Commune de SAINT MARC A FRONGIER	Monsieur JOSLIN Jean Louis
121	Commune de SAINT MARC A LOUBAUD	Madame TEYSSIER Fursy
122	Commune de SAINT MARIEN	Madame MESSAGE Catherine
123	Commune de SAINT MARTIN CHATEAU	Monsieur BIRLOUET Stéphane
124	Commune de SAINT MARTIN SAINTE CATHERINE	Monsieur SAINT-GEORGES Bruno
125	Commune de SAINT MAURICE LA SOUTERRAINE	Monsieur PENNY Nicolas
126	Commune de SAINT MAURICE PRES CROCQ	Madame BARDOLLE Sylvie
127	Commune de SAINT MICHEL DE VEISSE	Madame DUBREUIL Marie
128	Commune de SAINT MOREIL	Monsieur le Maire
129	Commune de SAINT ORADOUX DE CHIROUZE	Monsieur SOULET Philippe
130	Commune de SAINT ORADOUX PRES CROCQ	Madame BREUIL Elodie
131	Commune de SAINT PARDOUX D'ARNET	Monsieur BERTRAND Michel
132	Commune de SAINT PARDOUX MORTEROLLES	Monsieur CUQUEMELLE Jean-François
133	Commune de SAINT PIERRE LE BOST	Monsieur VILLATTE Anthony
134	Commune de SAINT PRIEST	Madame JAMOT Jocelyne
135	Commune de SAINT PRIEST LA PLAINE	Madame GANE Julie
136	Commune de SAINT SEBASTIEN	Madame BOURGOIN Annie
137	Commune de SAINT SILVAIN MONTAIGUT	Madame DALLIER Amélie
138	Commune de SAINT SILVAIN SOUS TOULX	Madame DESFORGES Aurore
139	Commune de SAINT SULPICE LE DUNOIS	Monsieur DEPALLE Patrick
140	Commune de SAINT VAURY	Madame VILLARD Maryse
141	Commune de SAINT VICTOR	Monsieur KRAFT Ludovic
142	Commune de TERCILLAT	Madame AUSSANAIRE Béatrice
143	Commune de THAURON	Monsieur SOULMAGNON Philippe
144	Commune de TOULX SAINTE CROIX	Monsieur DEGALS Jean-François
145	Commune de TROIS FONDS	Madame DUMOND Madeleine
146	Commune de VALLIERE	Monsieur BERGERON Guillaume
147	Commune de VAREILLES	Monsieur HUGUET Sylvain
148	Commune de VERNEIGES	Monsieur ZANETTA Mathieu
149	Commune de VIDAILLAT	Monsieur PLANCHADAUX Alain
150	Commune de VIERSAT	Monsieur SANCELME Frédéric
151	Commune de VILLARD	Monsieur FOREST Daniel
152	Commune de LA VILLENEUVE	Madame LE HENAFF Marie-Hélène

ETAIT EGALEMENT EXCUSEE :

Madame Catherine BELUGEON, en charge du secrétariat du SDIC 23

ASSISTAIENT EGALEMENT :

Monsieur Xavier VEILLON, Conseiller aux décideurs locaux DGFIP de GUERET

Madame Marika GUIMBRETIERE, Responsable coordonnateur du SDIC 23

Madame Nadia LEKHDER, en charge de la comptabilité du SDIC 23

La séance est ouverte à 18h10 par Monsieur Didier BARDET, Président du SDIC 23 qui tient à remercier Madame le Maire de LA SAUNIERE et son conseil municipal pour le prêt à titre gracieux de la salle polyvalente.

L'ordre du jour appelle les points suivants :

I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 3 OCTOBRE 2022

Après avoir constaté que le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2022 est parvenu sans difficulté aux délégués, et qu'aucune modification n'est demandée, le Président le soumet aux voix.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 3 octobre 2022.

II. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur Jean Claude DUGENEST Vice-président du SDIC 23, assure la Présidence et présente le compte de gestion 2022.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical adoptent à l'unanimité le compte de gestion 2022.

III. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022

Monsieur Jean Claude DUGENEST, Vice-Président du SDIC 23, assure la Présidence.

Madame GUIMBRETIERE Marika en charge de la comptabilité du SDIC 23, donne lecture du compte administratif de l'exercice 2022, dont les résultats sont les suivants :

- en section de fonctionnement
- en section d'investissement

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical adoptent à l'unanimité le compte administratif 2022.

IV. AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Monsieur Jean Claude DUGENEST, Vice-Président du SDIC 23, rappelle aux membres du Comité Syndical les éléments suivants :

■ POUR MEMOIRE :

⊖ Excédent de fonctionnement antérieur reporté :	+ 77 087.44 €
⊖ Excédent d'investissement antérieur reporté :	+ 63 045.75 €

■ SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2022 :

⊖ Solde d'exécution de l'exercice :	+ 468.21 €
⊖ Solde d'exécution cumulé :	+ 63 513.96 €

■ **BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2022:**

☞ Rappel du solde d'exécution cumulé :	+ 63 153.96 €
☞ Rappel du solde des restes à réaliser :	0.00 €
☞	

BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL : 0,00 €

■ **RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER :**

☞ Résultat d'exécution de l'exercice :	- 12 773.66 €
☞ Résultat antérieur :	+ 77 087.44 €

TOTAL A AFFECTER : + 64 313.79 €

*En conséquence, le Président proposera d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :
- En report à la section de fonctionnement pour 64 313 .79 €*

V. **TAUX DE COTISATIONS, TARIFS MAINTENANCE ET FORMATIONS 2023**

Le Président propose les tarifs suivant pour l'année 2023.

COTISATION 2023

	2022	2023
Communes de moins de 200 habitants	60 €	62 €
Communes de 200 à 500 habitants	86 €	88 €
Communes de 501 à 1000 habitants	111 €	113 €
Communes de plus de 1000 habitants	137 €	140 €

MAINTENANCE ENVIRONNEMENT NUMERIQUE

POUR MEDDI/VN (CADASTRE) 2023

	2022	2023
MAJ CADASTRE « MEDDI/VN »	126,00 €	129,00 €

MAINTENANCE CERIG 2023+ AIDE PESV2

	2022	2023
Communes de moins de 200 habitants	437 €	446 €
Communes de 200 à 500 habitants	471 €	480 €
Communes de 501 à 1000 habitants	503 €	513 €
Communes de plus de 1000 habitants	538 €	549 €

MAINTENANCE ETAT CIVIL CERIG 2023

	2022	2023
Communes de moins de 200 habitants	40 €	41 €
Communes de 200 habitants et plus	51 €	52 €

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE PACK MEDDI/VN (CADASTRE) 2023

	2022	2023
CADASTRE « MEDDI/VN »	720,00 € TTC	720,00 TTC

PRESTATIONS CERIG 2023

	2022	2023
Modules et dispositifs :		
PES Marché	96 € TTC	96 € TTC
PES Retour	216 € TTC	336 € TTC
Transfert de fichiers		
Formation individuelle	396 € TTC	396 € TTC
Abonnement plateforme Hélios Actes	420 € TTC	420 € TTC
Dématérialisation budgétaire (TOTEM)	300 € TTC	300 € TTC
Option Prélèvement et PAYFIP	240 € TTC	240 € TTC
Interface CHORUS	300 € TTC	300 € TTC
Gestion Electronique Documentaire (archivages)	360 € TTC	360 € TTC
Module plateforme dématérialisation « ACTE-HELIOS »	780 € TTC	780 € TTC
CLIC'ESI POUR FACTURATION	540 € TTC	540 € TTC
Module Etat Civil Dématérialisation	216 € TTC	216 € TTC
Maintenance CHORUS	216 € TTC	216 € TTC
	44,16 € TTC	45,60 € TTC
ADHESION PACK CERIG (compta, paye, élection, immobilisation, état civil, emprunt, eau et assainissement et dématérialisation compta/paye)	2 426,40 €	2 426,40 €

Rappel : La formation pour le module interface CHORUS est réglée par le SDIC 23 soit 129,60 € ainsi que le module Etat civil dématérialisation pour un montant de 132 €.

MAINTENANCE FAST 2023

	2022	2023
FAST	72 €	75.60 €

ACCES FAST BUDGET 2023

	2022	2023
FAST	120 €	120 €

☞ Les formations :

a) Mairig

Le Président propose de reconduire les formations pour 10 demi-journées en 2023. Toutefois, si les formations MAIRIG remportent un franc succès, il propose de donner pouvoir au bureau pour éventuellement augmenter le nombre de ces formations pour cette année. Après avis favorable des membres du Bureau, il précise que ces formations sont dispensées gratuitement.

b) Bureautique

Le Président propose que les formations, dispensées à la demande comme le prévoit la délibération n° 2009-01/09, soient reconduites en 2023. Après avis favorable des membres du Bureau, il propose que ces formations soient dispensées gratuitement.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité les taux de cotisations, les tarifs de maintenance et de formations pour l'année 2023.

VI. DEMANDE D'ADHESION DE DEUX NOUVELLES COMMUNES

Le Président informe que les services du SDIC 23 ont reçu les délibérations de deux communes leur faisant part de leur demande d'adhésion.

Il s'agit des communes de :

- SAINT SILVAIN BELLEGARDE
- SAINT QUENTIN LA CHABANNE

A ce jour le SDIC 23 compte 204 communes adhérentes.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical donnent leur accord à l'unanimité pour l'adhésion des deux communes.

Les services du SDIC 23 entameront donc les démarches nécessaires à ces adhésions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

La secrétaire de séance,

Le Président,

Monsieur Françoise DUPECHER
Délégué de la commune
de LAFAT

Monsieur Didier BARDET
Délégué de la commune de
FLEURAT